AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**216C0427**
FR0012432516-FS0140

8 février 2016

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**POXEL**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 février 2016, la société JP Morgan Asset Management (UK) Limited[1] (25 Bank Street, Canary Wharf, Londres, E14 5JP, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients sous mandat, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 février 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société POXEL, et détenir, pour le compte desdits clients, 1 000 000 actions POXEL représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions POXEL sur le marché.

_____

[1] Contrôlée par la société JP Morgan Asset Management Holdings Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 19 482 394 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.